



**PRÉFET  
DE MAYOTTE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction de la jeunesse, des sports  
et de la cohésion sociale**

**Le Préfet de Mayotte  
Délégué du Gouvernement  
Chevalier de l'Ordre national du Mérite**

**ARRETE n°2020/DJSCS/ 381 du 03 juillet 2020**

**Portant modification de la composition nominative du Conseil de Famille des Pupilles de l'Etat**

- VU** le code de l'action sociale et des familles notamment les articles L 224-1 à L 224-3, L 544-1 à L 545-5 et R 224-1 à R 224-25 ;
- VU** l'article L.224-2 du code de l'action sociale et des familles permettant le renouvellement par moitié du conseil de famille ;
- VU** le décret n°2004-374 modifié du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- VU** *le décret du 10 juillet 2019 portant nomination de M. Jean-François COLOMBET, en qualité de préfet de Mayotte, délégué du Gouvernement ;*
- VU** *le décret du 25 novembre 2019 portant nomination de Monsieur Jérôme MILLET en qualité de sous-préfet chargé de mission auprès du préfet de Mayotte ;*
- Vu** *le décret du 10 juin 2020 portant nomination de Monsieur Claude VO-DINH, sous-préfet, en qualité de secrétaire général de la préfecture de Mayotte ;*
- VU** l'arrêté n° 1080/DJSCS/2017 du 22 septembre 2017 portant nomination de monsieur Patrick BONFILS en qualité de directeur de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Mayotte à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017 ;
- VU** l'arrêté n° 544/SG/DJSCS/2019 du 29 juillet 2019 portant délégation de signature à Monsieur Patrick BONFILS, directeur de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale de Mayotte ;
- VU** l'arrêté du 06 septembre 2019 portant subdélégation de signature à Madame Nafissata MOUHOUDHOIRE, directrice adjointe de la Jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Mayotte ;
- VU** le courrier de démission de madame Zourfa ZOUBERT entant que membre titulaire du Conseil de famille au titre des personnes qualifiées en date du 18 mai 2020;
- VU** le courrier de candidature de madame Fatima ABOUDOU pour siéger au Conseil de Famille ;

**VU** le courrier en date du 08 juin 2020, précisant la nomination de Mme Fatima Aboudou en qualité de que membre titulaire du Conseil de famille au titre des personnes qualifiées ;

**SUR** proposition de Monsieur de Directeur de la Direction de la Jeunesse, des Sports, et de la Cohésion Sociale,

### **ARRETE**

#### **Article 1 :**

- La désignation de madame Zourfa ZOUBERT en qualité de membre titulaire du Conseil de famille au titre des personnes qualifiées a pris fin depuis le 18 mai 2020.

Madame Zourfa ZOUBERT, nous a fait parvenir sa démission qui prend effet à partir du 18 mai 2020.

#### **Article 2 :**

- Madame Fatima ABOUDOU, éducatrice de jeunes enfants, est nommée membre titulaire du Conseil de famille au titre des personnes qualifiées.

La désignation de madame Fatima ABOUDOU prend effet à partir du 15 juin 2020 pour une durée de 6 ans renouvelable une fois, soit jusqu'au 16 Juin 2026.

#### **Article 3 :**

Le Conseil de Famille des Pupilles de l'Etat est dorénavant, composé comme tel :

<b>Deux représentants du conseil général désignés par cette assemblée, sur proposition de son président</b>	<b>Membres</b>		<b>Date d'entrée</b>	<b>Date de sortie</b>
	<b>Titulaire</b>	M. Ali DEBRE COMBO	16/10/2015	15/10/2021
<b>Suppléant</b>	Mme Mariame SAID			
<b>Titulaire</b>	M. Issa ISSA ABDOU			
<b>Suppléant</b>	Mme Fatimatie RAZAFINATOANDRO			
<b>Deux membres d'associations familiales, dont une association de familles adoptives</b>	<b>Titulaire</b>	Mme Cécile PERRON	20/10/2015	19/10/2021
	<b>Titulaire</b>	Mme Inaya AHMED		
	<b>Suppléant</b>	M. M'Niri MCHAMI		
<b>Membre de l'association d'entraide des pupilles et anciens pupilles de l'Etat</b>	<b>Titulaire</b>		A désigner	
	<b>Suppléant</b>			
<b>Membre d'une association d'Assistants Familiaux</b>	<b>Titulaire</b>	Mme Laouia AHMED ALLAOUI	07/11/2018	06/11/2024
	<b>Suppléant</b>	Mme Kalou ASSOUMANI		
<b>Deux personnalités qualifiées</b>	<b>Titulaire</b>	Mme Chamssia MADI MDAHOMA	15/06/2020	16/06/2026
	<b>Titulaire</b>	Mme Fatima ABOUDOU		

**Article 4 :**

Le présent arrêté fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la préfecture.

**Article 5 :**

Le Préfet et le Directeur de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le Préfet  
Le Préfet de Mayotte  
Délégué du Gouvernement  
Jean-François COLOMBET  
REPUBLIQUE FRANÇAISE  
MAYOTTE

**Copies :**

Recueil des actes administratifs  
Monsieur Ali DEBRE COMBO  
Madame Mariame SAID  
Monsieur Issa ISSA ABDOU  
Madame Fatimatie RAZAFINATOANDRO  
Madame Cécile PERRON  
Madame Inaya AHMED  
Monsieur M'Niri MCHAMI  
Madame Laouia AHMED ALLAOUI  
Madame Kalou ASSOUMANI  
Madame Chamssia MADI MDAHOMA  
Madame Fatima ABOUDOU